



BELVEDERE

Beaune, le 12 octobre 2009

AUDIENCES DU 12 OCTOBRE 2009

Le Tribunal de Commerce de Dijon a examiné le plan de sauvegarde de Belvédère à son audience du 12 octobre.

L'administrateur judiciaire Maitre Maurice Picard et les mandataires judiciaires Maitres Philippe Maitre et Jean Claude Pierrel ont indiqué en leur qualité de représentants des créanciers qu'ils approuvaient ce plan et souhaitaient qu'il soit homologué par le Tribunal.

Le Tribunal de Commerce rendra son jugement sur l'homologation du plan le 10 novembre 2009.

Entre temps et conformément à ses dates de publication habituelles, le groupe communiquera ses comptes semestriels le 31 octobre 2009.

Ce même jour, le Juge Commissaire a examiné les créances dites ' FRN ' contestées par le mandataire judiciaire. Il rendra sa décision le 15 décembre 2009.

Contact Belvédère, Jacques Rouvroy au +33 (0)3 80 22 93 83

Contact Actionnaires, Olivier Balva par mail à : olivier@balva.net

Contact ALMEA : Murielle Plavis : 01 47 23 05 42